



Toulouse, le 15 septembre 2022

## Communiqué de presse

Audience d'installation des nouveaux magistrats  
à la cour administrative d'appel de Toulouse  
mercredi 14 septembre 2022

**Jean-François MOUTTE, conseiller d'Etat, président de la cour administrative d'appel de Toulouse, a procédé à la première audience d'installation de 10 nouveaux magistrats nouvellement affectés à la cour mercredi 14 septembre 2022.**

La cour administrative d'appel de Toulouse, créée par décret à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, est chargée de juger les recours déposés contre les jugements des tribunaux administratifs de Montpellier, Nîmes et Toulouse.

Après avoir commencé à fonctionner avec deux chambres, la cour est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, composée de quatre chambres.

L'audience a permis l'installation du premier vice-président de la cour, d'un président de chambre, de trois présidents assesseurs et de cinq conseillers. Ces magistrats arrivent à la cour en promotion ou en mutation.

Ce sont désormais au total 21 magistrats et 21 agents de greffe qui la composent.

Cet effectif quasi complet va permettre à la cour de traiter dans des conditions de fonctionnement normal les dossiers en instance (2 842 dossiers, soit transférés des cours de Bordeaux et Marseille, soit enregistrés directement à Toulouse depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022).

Les contentieux les plus représentés sont pour l'instant celui des étrangers (25%), de la fonction publique (20%), de l'urbanisme et l'environnement (17%) et celui des impôts et taxes (11%).

### Contact presse

**Anabel Lesourd**

06 31 14 02 22 - [anabel.lesourd@juradm.fr](mailto:anabel.lesourd@juradm.fr)